Banque Laurentienne Groupe Financier annonce les progrès réalisés relativement à la situation liée aux prêts hypothécaires

Entente avec le tiers acheteur en ce qui a trait aux problèmes relevés par celui-ci, donnant lieu en un montant de rachats légèrement inférieur au montant initialement estimé Voie clairement tracée pour résoudre la situation relevée par la SCHL incluant des rachats additionnels de prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance de l'ordre de 125 millions $ à 150 millions $ Amélioration des contrôles de la qualité et des processus d'octroi de prêts à l'échelle de la Banque depuis le 1 er novembre 2017

MONTRÉAL, 29 mai 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier (la « Banque ») (TSX:LB) annonce qu'elle a résolu avec succès la situation en lien avec les prêts hypothécaires achetés par le tiers acheteur et qu'elle a conclu une entente avec la SCHL sur un plan d'action clair visant la résolution de la situation liée au programme de titrisation de la SCHL. « Nous avons réalisé des progrès importants pour régler cette situation, qui n'a pas d'incidence sur nos clients, et nous sommes confiants d'y remédier complètement d'ici la fin de l'exercice, a dit François Desjardins, président et chef de la direction de la Banque. Nous avons beaucoup appris de cette expérience et, depuis novembre 2017, nous avons mis en œuvre des processus de contrôle de la qualité et d'octroi de prêts améliorés à l'échelle de la Banque. Nous sommes fermement convaincus que ces mesures renforcent considérablement nos processus d'octroi de prêts et nos activités de titrisation. » Dénouement de l'examen des prêts hypothécaires du tiers acheteur La Banque a conclu une entente avec le tiers acheteur en vertu de laquelle ce dernier a convenu de continuer à considérer des achats futurs, sous réserve de conditions à convenir au moment de chaque achat, incluant l'audit préalable au financement des prêts hypothécaires visés par l'achat. Dans le cadre de cette entente, la Banque rachètera, au troisième trimestre 2018, des prêts hypothécaires non admissibles additionnels accordés dans les succursales d'un montant de 115 millions $, soit légèrement moins que l'évaluation initiale de la Banque. Comme il a été mentionné antérieurement, ces prêts hypothécaires ne constituent pas un problème sur le plan du crédit, étant donné que leur rendement est conforme à celui de l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires de la Banque. Avant de réaliser l'examen interne exhaustif des prêts hypothécaires accordés dans ses succursales et vendus au tiers acheteur, la Banque avait versé un dépôt de réserve en trésorerie de 61 millions $ au tiers acheteur. Dans le cadre de l'entente, une tranche de 6 millions $ de cette réserve sera remise à la Banque. Le reste sera conservé par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit additionnel pour le programme et sera remis à la Banque au fil du temps, au fur et à mesure que les prêts hypothécaires accordés dans les succursales seront amortis. Plan d'action avec la SCHL Le programme de titrisation de la SCHL reste disponible et la Banque a titrisé des prêts hypothécaires comme d'habitude en 2018. Au deuxième trimestre 2018, la SCHL a achevé l'audit dans le cours normal des activités des prêts hypothécaires assurés en portefeuille de la Banque. L'audit a révélé des problèmes similaires à ceux relevés au quatrième trimestre 2017, étant donné que certains prêts hypothécaires ont été assurés en portefeuille par inadvertance alors qu'ils ne respectaient pas les critères d'admissibilité de la SCHL en matière d'assurance de portefeuille. Comme il a été mentionné précédemment, ces prêts hypothécaires ne constituent pas un problème sur le plan du crédit étant donné que leur rendement est conforme au rendement de l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires de la Banque et qu'ils sont garantis par une sûreté immobilière valide. Par conséquent, en plus des prêts hypothécaires déjà rachetés auprès du programme de titrisation de la SCHL au début de 2018, la Banque rachètera ces autres prêts hypothécaires assurés en portefeuille par inadvertance et vendus au programme de titrisation de la SCHL. De plus, la SCHL annulera parallèlement l'assurance fournie à l'égard de ces prêts hypothécaires assurés en portefeuille. À cette fin, la Banque réalise un examen exhaustif de l'ensemble des prêts hypothécaires de B2B Banque et des prêts hypothécaires accordés dans les succursales assurés en portefeuille par la SCHL, mais non vendus à cette dernière, ainsi que des prêts hypothécaires assurés en portefeuille vendus au programme de titrisation de la SCHL. Un tiers indépendant vérifiera le processus d'examen et les résultats. Sur la base des résultats de l'audit de la SCHL dans le cours normal des activités, la Banque estime que le montant total de ces prêts hypothécaires qui devront être rachetés se situe entre 125 millions $ et 150 millions $. L'examen devrait être achevé avant la fin de l'exercice. La Banque versera également à la SCHL un dépôt de réserve en trésorerie de 20 millions $ en attente de la conclusion de l'examen. La SCHL réalisera sa propre évaluation de l'examen et exigera la confirmation par un tiers indépendant quant au caractère adéquat et à l'efficacité des nouveaux contrôles mis en œuvre par la Banque. Processus améliorés

Depuis novembre 2017, la Banque poursuit la mise en place de processus améliorés de contrôle de la qualité et d'octroi de prêts à l'échelle de l'organisation, incluant une la séparation des tâches claire, en plus d'offrir de la formation supplémentaire et d'améliorer la supervision, ainsi que de rehausser les mesures d'assurance qualité. La résolution de la situation relative aux prêts hypothécaires ne devrait pas avoir une incidence importante sur les activités, le financement ou les fonds propres de la Banque. Grâce à des niveaux solides de fonds propres et de liquidités, la Banque est bien positionnée non seulement pour conclure ces transactions, mais également pour poursuivre son plan de transformation. Conférence téléphonique Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 17 h 30, heure de l'Est, le 29 mai 2018. Le numéro de téléphone sans frais 1-866-548-4713, code 7239213, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 29 mai 2018, à compter de 20 h 30, jusqu'à 20 h 30, le 28 juin 2018, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers (https://blcgf.ca/centre-dinvestisseur/). À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 3 700 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients un vaste éventail de produits et de services financiers à ses clients composés de particuliers, d'entreprises et d'institutions. Le Groupe, grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 47 milliards $, de même que des actifs administrés de 31 milliards $. Énoncés prospectifs Dans ce document, nous pouvons formuler des énoncés prospectifs au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notre estimation du montant total des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par la SCHL qui devront être rachetés et les commentaires de M. Desjardins sur l'incidence des mesures prises pour résoudre les problèmes identifiés liés aux prêts hypothécaires achetés par le tiers acheteur. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par nous, notamment, sans s'y limiter, notre hypothèse que le montant des prêts révélé par l'examen en profondeur des prêts hypothécaires assurés en portefeuille par la SCHL sera conforme au niveau des prêts hypothécaires assurés en portefeuille et vendus par inadvertance constaté dans le cadre de l'audit dans le cours normal des activités de la SCHL et de nos estimations. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 du rapport de gestion de notre rapport annuel 2017 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs Susan Cohen Directrice, Relations avec les investisseurs Bureau : 514 284-4500, poste 4926 Cellulaire : 514 970-0564 susan.cohen@blcgf.ca Relations médias Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 8232 Cellulaire : 514 926-3295 helene.soulard@blcgf.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2018-05-29-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-annonce-les-progres-realises-relativement-a-la-situation-liee-aux-prets-hypothecaires